



- Mât de l'éolienne
- Fondation de l'éolienne (diamètre maximal)
- Survol maximal de l'éolienne
- Plateforme / accès à créer (emprise maximale)
- Chemin existant à renforcer
- Surface stabilisée autour des éoliennes
- Stockage des pales : surface aplanie
- Poste de livraison
- Câble électrique enterré interne au parc
- Voie communale
- Route départementale
- Zone boisée
- Haie
- Ligne électrique aérienne
- 1/10 du rayon d'affichage (6km)
- Limite communale
- Parcelle cadastrale
- Bâtiment résidentiel
- Bâtiment non résidentiel

Rayon d'affichage de l'Enquête Publique: 6km